



PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE
AVIS DE LA CDPENAF

Direction départementale
des Territoires
Service de l'agriculture et du
développement rural
Secrétariat de la CDPENAF

Affaire suivie par : Guillaume FENAT
téléphone : 01 60 56 73 00
télécopie : 01 60 56 71 01
ddt-cdpenaf@seine-et-marne.gouv.fr

Vaux-le-Pénil, le 29 juin 2018

Monsieur le Maire,

Le projet de révision du plan local d'urbanisme (PLU) de votre commune a été arrêté le 5 avril 2018 en conseil communautaire.

Par courrier réceptionné le 17 mai 2018, la Communauté d'Agglomération de Coulommiers Pays de Brie a sollicité l'avis de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) au titre de l'article L153-16 du Code de l'Urbanisme pour la réduction des espaces agricoles, naturels et forestiers.

La commission s'est réunie le jeudi 28 juin 2018 pour examiner ce projet, que votre première adjointe, Madame Marie-Thérèse NAJAR a présenté, accompagnée de Madame Elodie COURTOIS représentant votre bureau d'études GEOGRAM.

Après avoir présenté la commune, elles ont pu répondre aux points soulevés par les membres de la commission et apporter des éclairages sur le projet.

La commission constate que la commune dispose encore d'un important potentiel de densification.

La commission a rendu un avis favorable sur votre projet de PLU, au regard de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers avec les recommandations suivantes :

- Prévoir un aménagement paysager pour préserver la zone IAU vis à vis des hangars agricoles voisins, afin de se prémunir d'éventuelles nuisances et conflits d'usages ;

La commission a également rendu un avis favorable sur les dispositions des règlements des zones A et N.

Conformément à l'article R153-8 du code de l'urbanisme, cet avis est impérativement à joindre au dossier d'enquête publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Monsieur Philippe FOURMY
Mairie
5 Place de l'Eglise
77640 SIGNY-SIGNETS

Le directeur adjoint



Jean-Pascal BEZY